

# Service Pédagogique des Licences Scientifiques

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

# Unités d'enseignement N1 LICENCES DE SCIENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **CANET Isabelle** - [direction.spls@uca.fr](mailto:direction.spls@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Portail Biologie - Géologie	R. Cadet - A. Stevens M. Gouhier	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Géologie - Chimie	M. Gouhier V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Biologie - Chimie	R. Cadet - A. Stevens V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Mathématiques - Physique-SPI	T. Buffard L. Berry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Physique-SPI - Chimie	L. Berry V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Mathématiques - Informatique	T. Buffard Y.-J. Daniel	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Mathématiques - Biologie	T. Buffard R. Cadet - A. Stevens	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Chimie - Mathématiques	V. Hélaïne T. Buffard	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Peip A	T. Buffard L. Berry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Peip B	V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Double Licence Mathématiques - Physique	T. Buffard L. Berry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - [dominique.brugiere@uca.fr](mailto:dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
<b>Assiduité aux TD</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
<b>Assiduité aux TP</b>	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences injustifiées entraînent la défaillance à l'UE
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li> <li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li> </ul> <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <p>Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences injustifiées.</p>

### Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

### Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation :

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Tous parcours					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
<b>Bloc A - semestre 1</b>	<b>toutes UE</b>	30	X		
<b>Bloc A' - semestre 2</b>	<b>toutes UE</b>	30	X		

## NIVEAU 1 - Portail Chimie - Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	MTU O2i (Z1XXAU01) - option	3													
		Méthodologie, bureautique (Z1XXAM03)			EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h	
		MTU FLE (Z1XXAU05) - option														
		Bureautique (Z1XXAM01)		0,5	EvT	100	1	A		1	A		1	A	1.5h	
		Langue française (Z1XXAM02)		0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min	1	E	1.5h	1	E	1h	
		MTU RAN (Z1XXAU06) - parcours adapté														
		Méthodologie, bureautique (Z1XXAM03)		0,66	EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h	
		Remise à niveau (Z1XXAM04)		0,34	EvC	100	2	E+A		2	E+A		1	E	30min	
		Chimie 1 (Z119AU02)														
		Réactions en solution aqueuse (Z119AM01)	9	0,35	EvT		1	E	1.5h				1	E	1.5h	
		TP Réactions en solution (Z119AM03)		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15min	2	TP+A	1.5h / -	1	E	45min	
		Atomes et liaisons (Z119AM02)		0,45	EvC	100	2	E	2*1h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		Mathématiques 1 (Z120AU04)														
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		Outils Mathématiques 1 (Z120AU05)														
			3		EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		Outils Informatiques 1 (Z125AU03)														
	3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h				1	E	1.5h			
Compléments de Biologie 1 (Z126AU03)																
	3		EvT		1	E	1.5h				1	E	1.5h			
		<b>30</b>														

2	A'	<b>Développement durable (Z300ZCLB)</b>														
		<i>Les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe</i>														
		<b>Anglais (Z1XXBU01) - option</b>	3	Voir annexe MCCC LANSAD												
		<b>Anglais-FLE (Z1XXBU06) - option</b>		Voir annexe MCCC LANSAD												
		Anglais (Z1SCBMAN)		Voir annexe MCCC LANSAD												
		Français langue étrangère (Z1XXBM01)		Voir annexe Etudiants internationaux												
		<b>Chimie 2 (Z119BU01)</b>														
		Thermodynamique et cinétique chimiques (Z119BM09)	9	0,5	EvC	100	3	E	1h				1	E	2h	
		Réactivité organique (Z119BM05)		0,5	EvC	100	2	E	1h				1	E	2h	
		<b>Mathématiques 2 (Z120BU01)</b>														
			9		EvC EVT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		<b>Outils Mathématiques 2 (Z120BU07)</b>														
			3		EVT		1	E	1.5h				1	E	1.5h	
		<b>Outils Informatiques 2 (Z125BU04)</b>														
			3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h				1	E	1.5h	
		<b>Compléments de Biologie 2 (Z126BU03)</b>														
	3		EVT		1	E	1.5h				1	E	1.5h			
<b>RéoPass (Z1SCBURE)</b>																
	3		EvC	100	2	A + O	20 min	1	O	20 min	1	O	20 min			
		<b>30</b>														

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**Toutes UE** : la calculatrice, lorsqu'autorisée en évaluation, est une calculatrice non programmable de type collège. Les calculatrices programmables, même en mode examen, sont interdites.

**MTU O2i** : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne et un test sur ordinateur ; en 2<sup>de</sup> chance un test sur ordinateur.

**MTU FLE - EC Bureautique** : A désigne un test sur ordinateur.

**MTU RAN - EC Méthodologie, Bureautique** : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne et un test sur ordinateur ; en 2<sup>de</sup> chance un test sur ordinateur - *EC Remise à niveau* : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2<sup>de</sup> chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1<sup>ère</sup> chance).

**Chimie 1 - EC TP réactions en solution** : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD).

**Mathématiques 1** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2<sup>de</sup> chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2<sup>de</sup> chance.

**Outils Mathématiques 1** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ; la note de 2<sup>de</sup> chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2<sup>de</sup> chance.

**Outils Informatiques 1 et 2** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre.

**Mathématiques 2** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2<sup>de</sup> chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2<sup>de</sup> chance.

**RéoPass** : dans le cadre du dispositif RéoPass, cette UE peut remplacer l'UE "Outils informatiques 2", après rendez-vous avec son enseignant-référent.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)



4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		<b>Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST</b>	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.  Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »  Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

# **LANSAD - LICENCES**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

### Assiduité aux CM

#### Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### Assiduité aux TP

#### Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

#### La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.  
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

## Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
		<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH</b>													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
		<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30

<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH</b>													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h



LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD</b>													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre